



Fédération Française de Canoë Kayak et Sports de Pagaie

# Collectif France 2022 - 2023

Disciplines olympiques et paralympiques et de haut niveau ministériel

## Table des matières

Préambule .....	1
Le Collectif France .....	1
Les logiques d'admission en « collectif France » .....	2
Que mettons nous en place pour le Collectif France ? .....	3
Quel est le mode d'admission en Collectif France ? .....	4
Etape 1 : Candidature pour une admission en Collectif France.....	4
Etape 2 : Commission d'admission initiale.....	4
Etape 3 : Information continue des athlètes .....	5
Etape 4 : Commission d'admission finale .....	5
Retours sur les décisions de la commission d'admission .....	5
Orientations des structures d'entraînement du PEX (Pôle France) .....	6
Vos Interlocuteur.trice.s .....	7

# Préambule

Le parcours de performance fédéral (PPF) est structuré sur deux niveaux :

- Le programme d'excellence (PEX)
- Le programme d'accession (PASS)

**Le « Collectif France » est l'identité de la stratégie d'accompagnement de la FFCK. Elle a pour vocation d'accompagner les athlètes et les entraîneur.e.s identifié.e.s dans le Programme d'Excellence (PEX).**

Le canoë-kayak est un sport individuel à progression collective, et aussi un sport d'équipe (équipage et kayak polo). Nous nous inscrivons donc dans une logique d'émulation collective. Elle a pour but de créer une synergie entre l'accompagnement au sein des structures d'entraînement et les programmes d'actions, avec pour finalité la performance des athlètes lors des échéances terminales de chaque saison, et particulièrement lors des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024.

Ce document vise à orienter au mieux les athlètes inscrit.e.s dans un projet Olympique et Paralympique (Paris 2024, Los Angeles 2028 ou au-delà), ou un projet de haute performance dans les disciplines de haut niveau.

## Le Collectif France

Le Collectif France vise le développement global des athlètes et des entraîneur.e.s nationaux (EN).

Le schéma ci-dessous illustre la synergie entre les différents éléments constitutifs du Collectif France.

Temporalité	Athlètes identifié.e.s	Moyens d'accompagnement
<b><u>Le temps de préparation sur structures</u></b>	Ensemble des profils et des projets	Accompagnement en structure : <ul style="list-style-type: none"><li>- Planification</li><li>- Mise en place du projet individuel et collectif</li><li>- Entraînement - base et spécifique</li><li>- Suivi Socio Pro et Médical</li><li>- Ecosystème (vie, cursus scolaire et universitaire, professionnel, sport, autre)</li></ul>
<b><u>Le temps des actions</u></b>	Ensemble du collectif ou collectif ciblé :(exemple : Homme, Femme, Canoë, 1000m, équipage ...)	Action de préparation : <ul style="list-style-type: none"><li>- Préparation aux échéances intermédiaires</li><li>- Travail spécifique</li><li>- Bloc d'entraînement délocalisé</li></ul>
<b><u>Le temps des Equipe de France</u></b>	Equipe resserrée et ajustée suite aux sélections nationales	Actions Equipe de France : <ul style="list-style-type: none"><li>- Accompagnement sur les échéances intermédiaires et terminales</li></ul>

1. **Le temps de préparation sur les structures d'entraînement (Pôle France, Club, Cellule Personnelle) :**  
*[partie haute en bleu]*

Les athlètes développent leur Projet de Performance Individualisé (PPI), planifient leur entraînement, s'entraînent et progressent en lien avec les Entraîneur.e.s Nationaux. Les Pôles France sont ouverts à l'ensemble des athlètes du Collectif France, au-delà du rattachement administratif.

2. **Le temps des actions (regroupement ou stage) :** *[partie du milieu en blanc]*

Sur chaque action identifiée, l'ensemble ou une partie des athlètes du Collectif France sont invité.e.s en fonction de l'objectif de l'action. Ces actions permettent une préparation aux échéances intermédiaires et terminales, un travail spécifique ou un bloc d'entraînement délocalisé sur une période donnée.

3. **Le temps des Equipes de France (EQF) :** *[partie basse en rouge]*

L'Equipe de France est identifiée suite aux sélections nationales. Elle est constituée à partir des règles de sélection en Equipe de France publiées par la FFCK. L'Equipe de France peut être composée d'athlètes qui se préparent au sein du Collectif France et d'athlètes qui se préparent de façon personnelle. L'accompagnement des actions Equipe de France est organisé par les équipes d'encadrement de la FFCK.

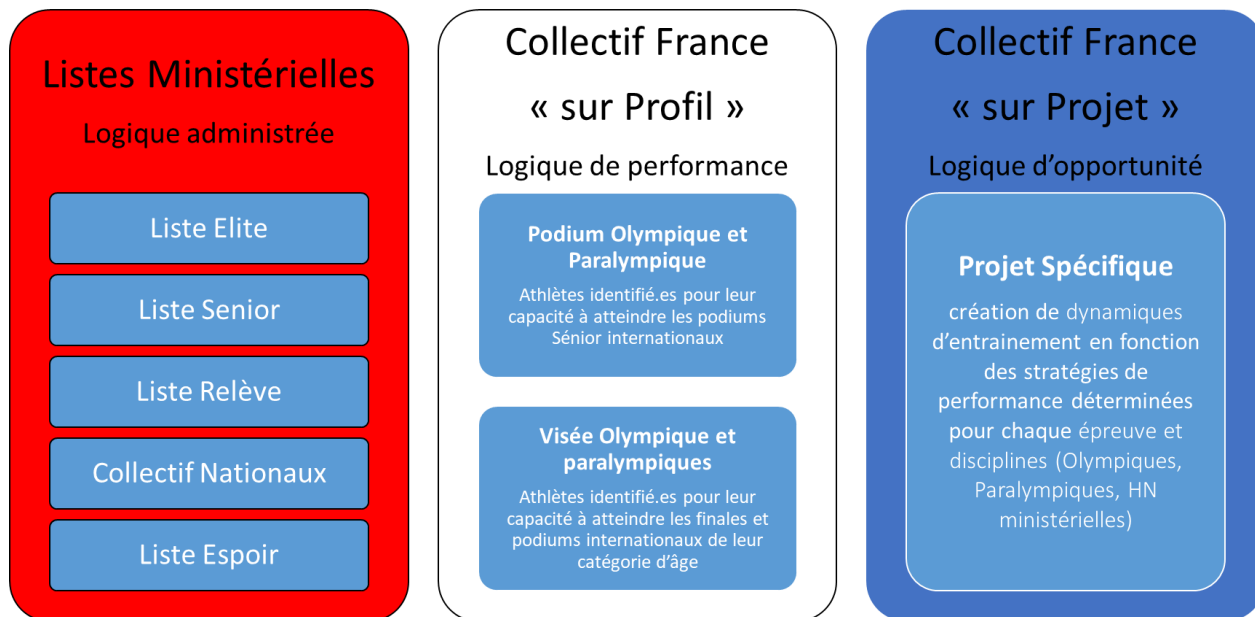
Chacun de ces 3 temps est identifié au sein du Collectif France, ils s'auto-influencent. Chacun.e des athlètes peut être concerné.e par l'un ou tous ces temps en fonction de son profil et de son projet.

## Les logiques d'admission en « collectif France »

Nous retrouvons au sein du collectif France deux logiques :

- **Admission sur "profil"** : une logique d'accompagnement individualisé de la Performance est mise en place pour les athlètes ayant montré leur potentiel à être sur les podiums internationaux. L'athlète aura produit une performance médaillable sur une échéance internationale majeure. Pour les disciplines Olympiques et Paralympiques, elle sera réalisée dans une épreuve Olympique ou Paralympique. Cette performance significative pourra être prise en compte durant 2 saisons.
- **Admission sur "projet"** : une logique d'opportunité est mise en place pour des projets spécifiques dans des épreuves ou catégories d'âge ciblées. Ils permettent de maintenir ou d'accélérer notre capacité à être compétitif dans des disciplines Olympiques, Paralympiques et de haut niveau ministériel. Les priorités seront établies en fonction des stratégies par discipline et de l'analyse des fonds de jeu (résultats et densité des athlètes sur chaque épreuve et chaque catégorie d'âge).

La logique du collectif France s'organise en parallèle des listes ministérielles (en rouge dans le tableau ci-dessous). Le cadrage des listes ministérielles s'organise sur une année calendaire (janvier à décembre). L'inscription sur ces listes dépend des résultats des athlètes lors des échéances internationales majeures sur l'année N-1 (exemple : mes résultats de l'année 2022 permettent une inscription sur la mise en liste 2023).



## Que mettons nous en place pour le Collectif France ?

L'accompagnement des athlètes s'appuie sur :

Un socle commun

- La mise en place d'un programme d'entraînement / programme d'actions
- La mise en place de bilans pour observer la progression vers l'objectif.
- L'encadrement en compétition (l'organisation est définie par l'équipe d'encadrement fédérale pour chaque discipline et échéance).
- Accompagnement SMR

Le socle principal des services d'amélioration de la performance est proposé par les entraîneur.e.s nationaux. En fonction du profil des athlètes, de leurs besoins et des opportunités, nous pouvons proposer :

- L'accès à des ressources extérieures pour, entre autres, améliorer la préparation physique, la préparation mentale ou encore la gestion de la récupération.
- L'accès à des outils d'analyse et de recherche permettant des performances améliorées ou une accélération de la progression.

Spécifique aux disciplines Olympique et Paralympique	Spécifique aux disciplines de haut niveau
<ul style="list-style-type: none"> <li>• La mise en place du projet de performance individualisé (PPI).</li> <li>• L'encadrement technique par les entraîneur.e.s nationaux sur les pôles France et lors des actions identifiées.</li> <li>• L'actualisation des programmes d'entraînement et des PPI.</li> <li>• La construction du projet extra sportif, avec l'aide de la responsable du suivi socio professionnel</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Accompagnement socio professionnel, en fonction des profils</li> <li>• L'encadrement technique par les entraîneur.e.s nationaux de la discipline présent.e.s sur les pôles France et/ou lors des actions identifiées.</li> </ul>

# Quel est le mode d'admission en Collectif France ?

saïson 2023 (Septembre 2022 à Aout 2023)

## Etape 1 : Candidature pour une admission en Collectif France

### AVIS AUX ATHLETES

Les athlètes souhaitant faire évoluer leur projet de préparation au sein du Collectif France sont prié.e.s de soumettre leurs intérêts via [une fiche d'intention](#) que vous trouverez en cliquant sur le lien ci-après. Cette étape est importante, elle ne vous prendra que 5 minutes de votre temps et nous aide à travailler au mieux les admissions en fonction de vos projets.

**Il est également demandé aux athlètes actuellement en Collectif France sur la saison 2021/2022 de faire remonter la fiche d'intention.**



<https://forms.office.com/Pages/ResponsePage.aspx?id=9uVhApMuIEKdGUTf18llr7YFmCrFw3NiklbVsvaGnahUM09ZUk5ZSE1BVUI2VIFCR0kxTFhSN0hEUy4u>

Fiche d'intention à compléter **avant le dimanche 20/03/2022**

**Cette étape est à finaliser avant le 20 mars 2022**

## Etape 2 : Commission d'admission initiale

**Cette étape aura lieu la semaine du 21 mars 2022**

La commission d'admission est composée du DTN, du directeur de la performance, du coordinateur des disciplines de haut niveau, et des responsables de Pole France concerné.e.s.

Lors de cette commission l'ensemble des actes de candidature est analysé au travers des paramètres suivants :

- Le(s) résultat(s) sportif(s) international(aux) déjà réalisé(s)
- Le niveau de performance à date, la courbe de progression et l'engagement individuel
- L'analyse de la compétitivité internationale
- Le niveau de performance de la catégorie
- La mise en place des dynamiques d'entraînement (suivi des athlètes admis « sur profil » et mise en place des « projets spécifiques » du Collectif France)

A l'issue de cette commission d'admission, les athlètes seront informé.e.s de la suite donnée à leur candidature. 4 cas de figures sont prévus :

- « **Admission** » en Collectif France pour la saison 2022/2023, avec une proposition de structure d'entraînement de rattachement. Les nouveaux.elles athlètes admis.e.s pourront, dans la

mesure du possible, être accompagné.e.s au sein du collectif France dès la confirmation de leur admission.

- « **Admission sous réserve de performance** » en Collectif France pour la saison 2022/2023. Le cas échéant chaque possibilité et niveau exigé seront communiqués.
- « **Non Admission** » en Collectif France.
- « **Sortie** » du Collectif France. Les athlètes continueront à être accompagné.e.s au sein du collectif France jusqu'au 30 juin 2022.

Les informations sur les projets spécifiques seront diffusées suite à cette première commission.

Les athlètes recevront par mail une réponse individualisée. Pour les athlètes « admis.e.s », ou « admis.e.s sous réserve de performance », un lien vers le module de pré-inscription en pôle leur sera envoyé via la plateforme PSQS.

### Etape 3 : Information continue des athlètes

Cette étape aura lieu d'avril à septembre 2022

Les admissions 2022/2023 pourront être confirmées au fur et à mesure de l'avancée de la saison pour tous et toutes les athlètes devant faire preuve d'un certain niveau de performance en compétition (internationale et/ou nationale).

### Etape 4 : Commission d'admission finale

Cette étape aura lieu la semaine du 5 septembre 2022

A la suite de la saison, une commission d'admission finale sera organisée afin de reprendre l'ensemble des admissions validées et d'analyser la possibilité d'admission supplémentaire en fonction de la performance survenue au cours de la saison par des athlètes non identifié.e.s lors de la commission initiale.

La liste des athlètes en Collectif France sera alors publiée sur le site de la FFCK

### Retours sur les décisions de la commission d'admission

Tous retours et/ou demandes d'explications et besoin d'éclairage suite aux décisions de la commission seront à transmettre par mail à [rgaspard@ffck.org](mailto:rgaspard@ffck.org) dans les 10 jours ouvrés suivant l'annonce de la décision de la commission. La commission s'engage à vous répondre dans les plus brefs délais.

# Orientations des structures d'entraînement du PEX (Pôle France)

Les tableaux ci-dessous présentent le ciblage des athlètes sur les différentes structures d'entraînements. **Néanmoins chaque structure peut accueillir l'ensemble des collectifs, sur validation de la commission d'admission.**

Pole Olympique et Paralympique de Vaires sur Marne	
<b>Paracanoë</b>	Profils Paralympiques 2024 et Projet « La Relève »

	POP Vaires sur Marne	PF Cesson sévigné
<b>Sprint</b>	Profils Olympiques 2024/28 Projet « équipages 2024 » Projet « Relève 2028-2032 »	Projet « Relève 2028-2032 »

Profil Prioritaire	POP Vaires sur Marne	PF Pau	PF Cesson sévigné
<b>Slalom et CSLX</b>	Profils Olympiques 2024 Projet « Relève 2028-2032 »	Profils Olympiques 2024 Projet « Relève 2028-2032 »	Projet « Relève 2028-2032 »

	PF Toulouse	PF Cesson sévigné
<b>Descente</b>	Collectif France	Collectif France

<b>Kayak Polo</b>	S'appuie sur les clubs « excellence » identifiés dans le PPF et le programme d'action Kayak Polo
-------------------	--

<b>Freestyle</b>	S'appuie sur le programme d'action Freestyle
------------------	--

Tableau entraîneurs sur structures :

Structure d'entraînement	Equipe d'encadrement
Pôle Olympique et Paralympique de Vaires sur Marne	<p>RPF : Marie-Françoise Prigent</p> <p>Entraîneurs Nationaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Slalom et CSLX Arnaud Brogniart (chef de projet homme) Marianne Aguhlon (chef de projet femme) Jonas Turmeau Nicolas Labat Anne Boixel Gwenaël Marquer</li> <li>- Sprint Francois During (directeur de la performance adjoint – sprint) Phillipe Colin (chef de projet kayak homme) Guillaume Berge (chef de projet kayak dame) Anthony Soyez (chef de projet canoë homme) Benoit Bernard (chef de projet canoë dame)</li> </ul>

Pôle France de Cesson Sévigné	<p>RPF : Nicolas Laly</p> <p>Entraîneurs Nationaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Slalom et CSLX</li> </ul> <p>En veille sur la saison 2022/2023 – reprise prévue avec la livraison du stade d'eau vive actuellement en travaux pour remise aux normes internationales.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Sprint</li> </ul> <p>Hermann Le Marec (chef de projet Jeune) Deuxième entraîneur.e à l'étude pour la rentrée de septembre 2022</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Descente</li> </ul> <p>Quentin Lyphout</p>
Pôle France de Pau	<p>RPF : Vincent Redon</p> <p>Entraîneurs Nationaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Slalom et CSLX</li> </ul> <p>Yann Le Pennec (chef de projet jeune) Benoît Peschier Renaud Doby</p>
Pôle France de Toulouse	<p>RPF : Jean Pascal Crochet</p> <p>Entraîneurs Nationaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Descente</li> </ul> <p>Paul Graton</p>

## Vos Interlocuteur.trice.s

### **Coordination générale :**

- Rémi Gaspard : Directeur de la Performance – [rgaspard@ffck.org](mailto:rgaspard@ffck.org)
- Pierre Devaux : Coordinateur du haut niveau non olympique – [pdevaux@ffck.org](mailto:pdevaux@ffck.org)

### **Paracanoë :**

- Eric Le Leuch : Directeur de la Performance Adjoint – [eleleuch@ffck.org](mailto:eleleuch@ffck.org)

### **Sprint :**

- Francois During : Directeur de la Performance Adjoint – [fduring@ffck.org](mailto:fduring@ffck.org)

### **Descente :**

- Pierre Michel Crochet : Manager Descente – [pmcrochet@ffck.org](mailto:pmcrochet@ffck.org)

### **Kayak Polo :**

- Antoine Ducouret : Manager Kayak Polo – [aducouret@ffck.org](mailto:aducouret@ffck.org)

### **Freestyle :**

- Emmanuel Brugvin : Manager Freestyle – [brugvin@ffck.org](mailto:brugvin@ffck.org)

### **Responsable de pôle France :**

- Pôle Olympique & Paralympique de Vaires sur Marne : Marie-Françoise Prigent - [mfprigent@ffck.org](mailto:mfprigent@ffck.org)
- Pôle France de Cesson Sévigné : Nicolas Laly - [nlaly@ffck.org](mailto:nlaly@ffck.org)
- Pôle France de Pau : Vincent Redon - [vredon@ffck.org](mailto:vredon@ffck.org)
- Pôle France de Toulouse : Jean Pascal Crochet - [jpcrochet@ffck.org](mailto:jpcrochet@ffck.org)